

DELIBERATION N° 80/146 : VESTIAIRES-DOUCHES DU PLATEAU/SIGNATURE DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE LA 1ère TRANCHE

Sur proposition de Monsieur RAVERDEL,

- Vu le résultat de l'appel d'offres en date du 7 Août 1980 qui fut déclaré infructueux,
- Vu la procédure du marché négocié engagé avec l'entreprise CRACCO constitué en entreprise générale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à signer un marché avec l'entreprise générale CRACCO, siège social à MIRECOURT, Avenue de Lattre de Tassigny, pour un montant ferme et non révisable de 236 301 F 70 T.T.C., en vue de la réalisation des travaux de la 1ère tranche des vestiaires-douches du Plateau,
- précise qu'à l'intérieur de ce marché, le lot chauffage est réservé, dans l'attente de la position E.D.F.
- rappelle que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 1980.